



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

1ère session extraordinaire de 2019

23 è 24 di maghju

23 et 24 mai

2019/E1/044

Question déposée par Michel GIRASCHI au nom du groupe CORSICA LIBERA

Objet : Contexte politique

Monsieur le président du conseil exécutif, MM les conseillers exécutifs,

Nous avons pris connaissance du recours déposé par Mme Chevalier, préfète de Corse « contre le contrat entre la collectivité de Corse et SFR pour l'installation de la fibre dans l'île ». Il s'agit certainement d'une nouvelle étape de la guérilla politique de l'Etat et de sa représentante.

Ce recours ressemble fort à une nouvelle offensive contre le conseil exécutif et notre majorité. Une nouvelle fois, la préfète de Corse semble jouer un rôle très politique en se positionnant contre une délibération de notre assemblée. Puisqu'il semblerait que pour l'Etat, sa nomination prime sur notre élection, peut-être M le président de l'Assemblée de Corse, devriez-vous ne plus oublier de la convoquer afin qu'elle puisse siéger, et délibérer à nos côtés !

Depuis le début de notre mandature l'attitude des services de l'Etat ne fait aucun doute. Lors de la première visite du président Macron, venu accompagné de Jean-Pierre Chevènement, la voie semble toute tracée. Le discours de l'Alboru n'avait pas pour seul but de refuser la prise en compte de nos propositions. Il avait aussi et surtout pour objectif de discréditer et d'humilier, par tous les moyens, la représentation de la Corse que nous sommes, élue au suffrage universel pour œuvrer au sein de notre Assemblée.

Je vous rappellerai que c'est dans ce contexte que quelques semaines plus tard, arrivait en Corse, la préfète de Corse, hasard du calendrier, simple formalité ? On peut légitimement en douter quand on considère son action depuis un an.

Dès lors l'action de l'Etat ne s'est faite que de plus en plus clair : faire feu de tout bois, contre les intérêts de la Corse et des corses, contre nos spécificités et nos prérogatives, contre l'enseignement de notre langue et de notre culture, stigmatisant des secteurs entiers de notre économie (agriculture, tourisme...) sur un fond de racisme anti-corse à peine voilé. Ciblent particulièrement l'action politique de la Collectivité de Corse.

Essayant de court-circuiter l'action de notre assemblée en créant un lien direct entre l'Etat et les maires sur des sujets relevant de nos prérogatives ! violant ainsi ses propres lois portant statut de la Corse.

Essayant de discréditer nos délibérations en les qualifiant de vœux et nous réduisant au rang de « simples » élus locaux !

Tout cela avec des méthodes déjà éprouvées, diviser pour mieux régner, instrumentaliser et médiatiser des exceptions pour sanctionner largement, pratiquer les décisions arbitraires et injustes pour susciter le mécontentement et la jalousie espérant certainement des tensions et peut-être in fine des affrontements...

Au-delà du caractère grotesque de ce recours de l'Etat, qui s'inscrit dans une logique de guérilla politique à l'encontre de notre majorité.

Et face à cette offensive généralisée, êtes-vous d'accord, M le président du conseil Exécutif, pour réaffirmer que nous sommes la représentation légitime du peuple corse ? Nos délibérations sont l'expression du fonctionnement démocratique des institutions de la Corse. Nous n'accepterons pas qu'elles soient foulées au pieds par des fonctionnaires zélés en mission de déstabilisation de la paix en Corse.